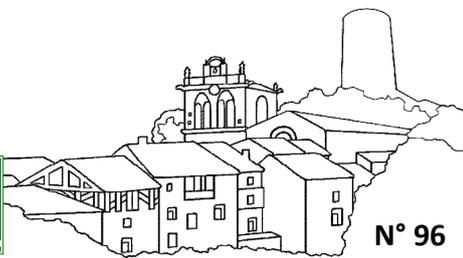


Le Feuillet municipal

août 2022



N° 96

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 3 et 17 septembre, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

vous accueillent, sans rendez-vous, à Aurignac, le 15 septembre de 14h à 16h –Salle Adjoints - Mairie.



Le temps est venu de souhaiter une excellente rentrée scolaire à tous !

Cette année, pour compléter l'effectif de l'enseignante déjà en poste Michaela MAGERL, nous avons le plaisir d'accueillir Mesdames Sylvia CRY, directrice, Sabine SERVAT, et Camille PÉRIGAUD, les nouvelles enseignantes de l'école maternelle bientôt baptisée Joséphine BAKER. Bienvenue à toutes !

La confiance, le respect mutuel, l'écoute et l'échange sont les maîtres-mots de cette rentrée !

Pour garantir ces principes, une charte sera proposée par M. le Maire à la signature conjointe de l'école élémentaire Jaques Prévert, de l'école maternelle Joséphine Baker et des parents, favorisant les meilleures relations entre les différents partenaires.

L'objectif est de créer l'environnement le plus favorable **au bien vivre ensemble et à la réussite scolaire de chaque enfant.**

Durant l'année les conseils d'école permettront l'évaluation et la régulation du bon fonctionnement de nos établissements. M. le Maire et Mme Darnise, adjointe en charge des écoles, resteront vigilants et attentifs aux bonnes conditions de la vie à l'École communale.

Le Feuillet de septembre fera le point sur les effectifs de cette année 2022-2023.

Prudence pour vos enfants et les autres :

Un accident est si vite arrivé ... aux conséquences souvent dramatiques. M. le Maire, en prévention et dans l'intérêt de tous, rappelle que le stationnement des véhicules personnels n'est autorisé qu'aux emplacements prévus.

En aucun cas sur les trottoirs, les places de bus, les passages pour piétons, ni, bien sûr, devant l'entrée même de l'école.



Le parking du Foirail dispose de nombreuses places disponibles

Tout contrevenant s'expose aux suites juridiques et poursuites pénales éventuelles...



Rappel : Horaires des écoles, cantine et ALAÉ inchangés cette année

École Maternelle	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8H45 12H00	8H45 12H00		8H45 12H00	8H45 12H00
Pause méridienne					
APRÈS-MIDI	13H30 16H15	13H30 16H15		13H30 16H15	13H30 16H15

Mme CRY, Directrice de l'École Maternelle : 05 61 98 96 57



École Élémentaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	8H30 11H45	8H30 11H45		8H30 11H45	8H30 11H45
Pause méridienne					
APRÈS-MIDI	13H45 16H30	13H45 16H30		13H45 16H30	13H45 16H30

Mme LEBORGNE, Directrice de l'École Élémentaire : 05 61 98 76 25

Le service **ALAÉ*** accueille les enfants (seulement les jours d'école) le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30,

le **mercredi** l'**ALSH*** de la **5C*** accueille les enfants, sur inscription.

Renseignements complémentaires auprès de l'école de votre enfant.

*ALAÉ : Accueil Loisir Associé à l'École

*ALSH : Accueil Loisir Sans Hébergement

*5C : Communauté des Communes Cœur et Coteaux de Comminges

Le prix du repas de cantine est fixé à 3,55€ depuis le 01/01/2022.

Pour les enfants domiciliés à Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard, un tarif dégressif a été établi par les municipalités en fonction de leur quotient familial.

Les carnets (20 tickets) sont payables d'avance au secrétariat de la Mairie.

Pour bénéficier des tranches 1,2 et 3, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale vous seront nécessaires.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	PRIX DU CARNET	PRIX DU TICKET
Hors Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard	4	71€	3,55€
Dégressivité Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard			
1000 et +	4	71€	3,55€
651 à 999	3	65€	3,25€
451 à 650	2	59€	2,95€
0 à 450	1	53€	2,65€



L'eau, un bien précieux :

Dans le cadre de notre politique volontariste en matière de transition écologique et de réduction des dépenses de fonctionnement, deux cuves d'une contenance de 4 000 litres chacune ont été enterrées à l'entrée du chemin de Lasbordes. Il s'agit de capter les eaux de source pour assurer l'arrosage des espaces fleuris de la commune.

Les économies d'eau et d'énergie sont des préoccupations municipales majeures ; d'autres projets sont en cours dont nous vous tiendrons informés.



Depuis le mardi 9 août, le département de la Haute-Garonne est passé en **alerte renforcée sécheresse**.

Toutes les informations de la Préfecture sur les restrictions de l'usage de l'eau potable en zone alerte renforcée sécheresse : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Actualites/Eau-renforcement-des-mesures-de-restrictions-a-compter-du-mardi-9-aout-2022-en-Haute-Garonne>



Vandalisme

Durant cet été, le travail de nos agents n'aura pas été facilité ... par les incivilités imbéciles et les actes délinquants, voire criminels.

- Dans les tribunes du stade, des excréments ont été retrouvés... merdeux !
- La cabane du donjon a été dégradée suite à une tentative d'effraction... délinquant !
- Dans la rue St-Michel, les systèmes de bornes anti-bélier escamotables, répondant au plan Vigipirate, ont été volontairement débloqués. Un drame aurait pu avoir lieu... criminel !

Nos agents ont retiré les bornes (mises en place au moment de la réfection de la rue) ; le système sera réactivé lors des manifestations dans cette artère, pour répondre aux exigences préfectorales, mais dans une configuration interdisant toute manipulation extérieure.

La municipalité a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour ce dernier acte de malveillance.

L'ensemble des élus apporte leur soutien à tous les agents dans le difficile exercice de leur mission.

Travaux et aménagements

La fête du village : nos équipes techniques se sont mobilisées pour la préparation dès avant les fêtes de la Saint-Pierre (circulation à double sens, électricité, matériel...), et après, ainsi que pour le rangement et le nettoyage des sites concernés. Pendant les festivités, nos agents d'entretien sont intervenus très régulièrement pour garantir la meilleure hygiène dans nos toilettes publiques et les différents sites. Pour que la fête soit belle, il y faut le travail de tous ses acteurs ... Comité des fêtes, associations et municipalité.

Merci donc à toutes et tous pour cette réussite collective ...

À la salle polyvalente : c'est prêt pour la rentrée ! Les agents d'entretien et ceux des équipes techniques ont procédé au grand nettoyage de la salle, ainsi que du Dojo.

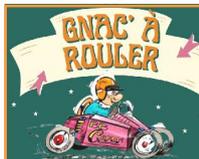
Aux écoles : l'école élémentaire Jacques Prévert et l'école maternelle (bientôt) Joséphine Baker ont fait l'objet d'un grand nettoyage de rentrée... À bientôt jeunes élèves et nouvelles enseignantes !

À l'école élémentaire : pour une meilleure hygiène collective, 2 lavabos équipés de 4 robinets ont été installés en lieu et place de la vieille fontaine centrale, désormais inadaptée ; la pose de faïences facilitera le travail de nos agents d'entretien.

À l'école maternelle : c'est dans la classe de Moyenne Section qu'un point d'eau a été rajouté et le mur habillé de faïences.



FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 10 SEPTEMBRE - 9H30 - 12H30
Esplanade du Foirail
On vous attends nombreux, inscriptions sur place !



COURSES DE CAISSES À SAVON À AURIGNAC
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
PENSEZ À PRÉPARER VOS CAISSES !



Culture et Patrimoine  *mairie aurignac culture et patrimoine*

Le livret de la Saison Culturelle est disponible en mairie ou sur <https://www.aurignac.fr/programme-saison-culturelle/>
À l'assaut d'Aurignac - visite guidée de la cité jusqu'au 15 septembre le mardi et jeudi à 10h (attention pas d'atelier en suivant)

Journées Européennes du Patrimoine - samedi 17 et dimanche 18 septembre - journées gratuites tout public 

Visite libre de la cité médiévale et du donjon de 10h à 17h
Ateliers enfants de 14h à 17h (Bestiaire d'argile / Enluminure et calligraphie / Tir à l'arbalète)

samedi à 14h, visite guidée d'1h, découverte de la première enceinte médiévale au travers de ses jardins dont l'Hortus monastique (RDV place Madrid)
dimanche à 10h, visite guidée de 2h, découverte des deux enceintes médiévales - la cité d'Aurignac dévoilera ses secrets (RDV devant la mairie)



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Du 6/08 au 11/12 : **"Vénus" les représentations féminines de la Préhistoire** (Dans le cadre du centenaire de la découverte de la Vénus de Lespugue)
Durant les vacances, des visites et des ateliers démonstratifs et participatifs sont proposés chaque jour par l'équipe de médiation afin d'expérimenter les gestes de nos ancêtres et de découvrir la Préhistoire en s'amusant. Profitez des derniers jours des vacances scolaires.

 **Vendredi 26 /08, le festival 31 Notes d'été fête ses 25 ans !** Visite touristique et culturelle au Musée de l'Aurignacien, **16h**, Balade vers l'abri préhistorique, **18h** concert « Mama Godillot », musique autour du monde

27 et 28 /08 : de 10h30 à 16h, Week-end Grand jeu de piste Cette animation, de 2h, est destinée à tous les âges et à un public familial.
Prévoir des chaussures adaptées à la marche. Renseignements sur : <http://www.musee-aurignacien.com/fr/>



Cinédonjon
Septembre

Ven 09/09, 21h : Les Vieux Fourneaux 2
Ven 16/09, 21h : El buen patrón (vostf)
Sam 17/09, 17h30 : Bullet Train
Dim 18/09, 16h : De l'autre coté du ciel (animation)
Ven 23/09, 21h : La Nuit du 12
Sam 24/09, 17h30 : Irréductible
Ven 30/09, 21h : Les volets verts

Organisation de battues aux sangliers

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée d'Aurignac) vous rappelle que **jusqu'au 30 Septembre des battues aux sangliers seront organisées tous les samedis de 7h à 14h**
Des panneaux signaleront la présence des chasseurs et des chiens, **soyez vigilants et prudents.**
Contact : acca.aurignac@orange.fr /

GREENPEACE présente, le **17 septembre 2022** un programme intitulé « Direct-Dialogue », sur la voie publique dans la commune d'Aurignac. C'est une campagne d'information sur les sujets suivants : changement climatique et transition énergétique, agriculture écologique et durable, sauvegarde des océans, dangers de la déforestation... dans les conditions les plus écologiques possibles.



Le temps passe, n'oubliez pas votre concours ! Pour votre Feuillet n° 100, c'est à vous, vous avez carte blanche !
Choisissez votre Instant d'Aurignac (d'hier, aujourd'hui ou demain), écrivez-le, illustrez-le, façonnez-le et faites le vivre ... partagez-le ! Votre « instant » sera exposé avec tous les autres à la parution du centième Feuillet d'Aurignac.
Les participants du concours « Instants d'AURIGNAC » devront déposer leurs œuvres avant le 24 septembre à 12h30 accompagnées du bulletin d'inscription diffusé dans le Feuillet de juin (disponible en Mairie).
Des élus tiendront une permanence pour réceptionner les œuvres les samedis 3-10-17 et 24/09 de 10h30 à 12h30.